



COMMUNIQUE N°01/ADM/SIGAMP/FR/2023^{SA}

Portant publication des résultats de l'Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet chargé de la conception et du développement d'un progiciel de gestion intégrée web collaboratif au Fonds routier.

L'Administrateur du Fonds routier communique :

Les résultats de l'Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet chargé de la conception et du développement d'un progiciel de gestion intégrée web collaboratif au Fonds routier se présentent ainsi qu'il suit :

N°	Candidat	Note technique		Résultat	Motif
		Requise	Obtenue		
1	ICCSOF SA	80/100	98,25/100	Pré qualifié	1 ^{er}
2	PSE CONSULTING		91,25/100	Pré qualifié	2 ^{ème}
3	AFREETECH		83,50/100	Pré qualifié	3 ^{ème}
4	ITECH		69,50/100	Disqualifié	Note technique insuffisante
5	SOLTEC/99.9PMT-T		67,00/100	Disqualifié	Note technique insuffisante
6	SINARES		59,50/100	Disqualifié	Note technique insuffisante
7	KIAMA/INTEGC		59,00/100	Disqualifié	Note technique insuffisante
8	GOLD TELECOM		57,50/100	Disqualifié	Note technique insuffisante
8	BUSINESS INTELLIGENCE AGENCY		34,00/100	Disqualifié	Note technique insuffisante

De ce qui précède, et conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics, les entreprises, **ICCSOF SA**, **PSE CONSULTING** et **AFREETECH** sont préqualifiées et seront consultés dans le cadre d'un appel d'offre restreint.

Les entreprises **ITECH**, **SOLTEC/99.9PMT-T**, **SINARES**, **KIAMA/INTEGC**, **GOLD TELECOM**, **BUSINESS INTELLIGENCE AGENCY** sont disqualifiées pour note technique insuffisante.

09 MAI 2023
Yaoundé,

L'Administrateur,

ESSAIE MOUSSA Aubin